OPCALIA METIERS DE L'ENVIRONNEMENT

OPCALIA

PROMOTEUR DE COMPÉTENCES

ANALYSE DE L'ACTIVITE PROFESSIONALISATION

DANS LES METIERS DU DECHET

2005-2007

LES CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION

ANALYSE DES CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION DEPUIS 2005

573 Contrats ont été engagés depuis 2005.
Ces contrats sont essentiellement conclus en **CDD.**
8 contrats ont été conclus par des **entreprises de moins de 10 salariés**, soit moins de 1.5 % du nombre de contrats conclus depuis 3 ans.

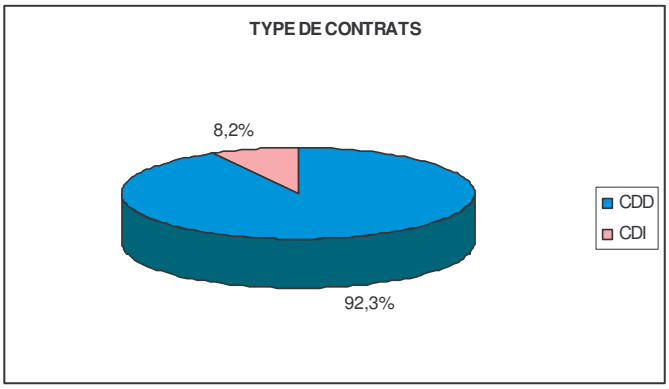

La durée moyenne des enseignements est de **510 heures**. Ce chiffre est cependant à pondérer, car pour certaines actions, n'ont été comptabilisées que les heures effectivement prises en charge.

LES FORMATIONS

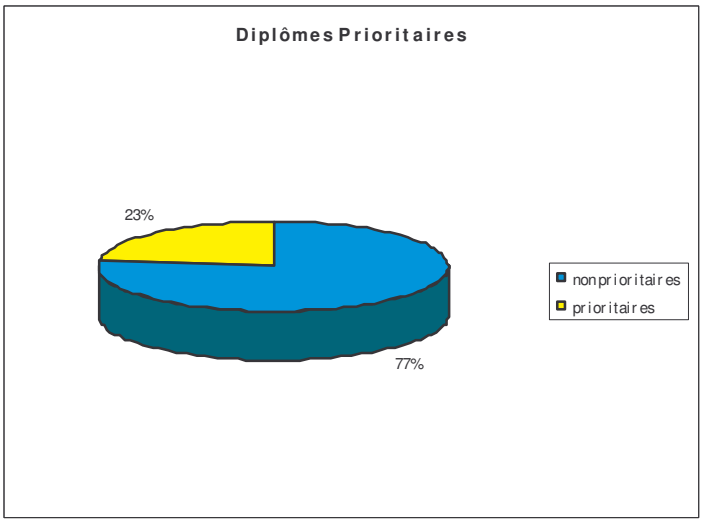

Les diplômes prioritaires concernent à peine un quart des contrats de professionnalisation.

Parmi ces 133 contrats dits « prioritaires », on constate la répartition suivante :

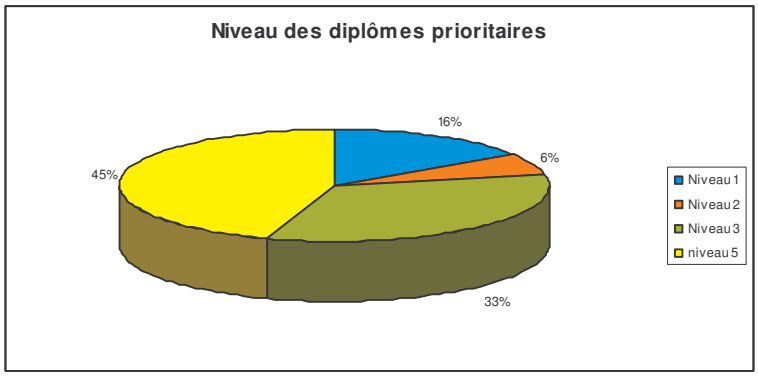

Pour rappel :

- *niveau 5 : CAP, BEP et bac pro*
- *niveau 3 : BTS, DUT*
- *niveau 2 : licence pro*
- *niveau 1 : master et DESS*

Le contrat de professionnalisation n'est pas la voie d'accès privilégiée aux formations de niveau I. Mais l'analyse des périodes de professionnalisation montre que les entreprises de la branche favorisent également l'accès des salariés en CDI à ce type de diplômes.

TYPOLOGIE DES ACTIONS DE FORMATIONS

L'analyse du tableau suivant montre la prépondérance de formations métiers dans les contrats de professionnalisation.
Depuis quelques mois, on note l'émergence de formations qualifiantes liées à la conduite, qui permettent à des personnes éloignées de l'emploi d'apprendre un métier. On peut noter cependant sur ce type de public un taux de rupture plus élevé que la moyenne : ils représentent en effet 80% des ruptures anticipées.

Les formations « assistanat & RH » et « commerce & gestion » représentent près d'un tiers des contrats, bien que la branche ne finance en général qu'une année : les entreprises montrent un besoin réel de ces formations en alternance.

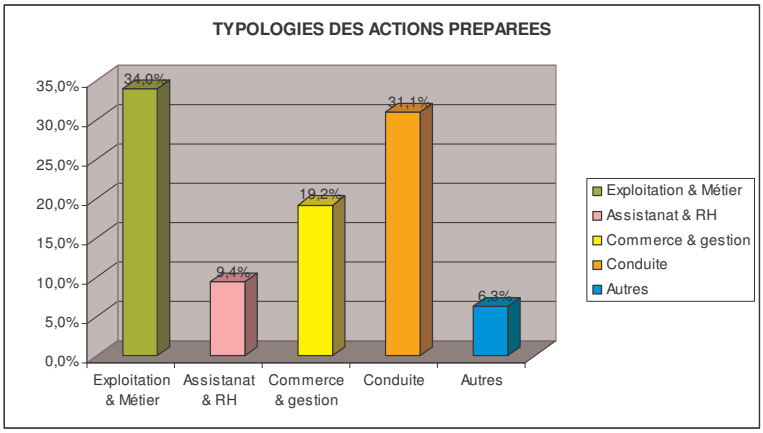

AGES DES STAGIAIRES :

La majorité des recrutements se font dans la tranche d'âge de 20 à 40 ans. Les extrêmes, notamment les moins de 20 ans sont peu représentés (exemple des métiers de l'énergie où les stagiaires de moins de 20 ans représentent 11.5%).
On peut s'interroger sur la notoriété ou la représentation des formations et métiers de la branche dans les organismes de formations, établissements scolaires et organes d'orientation

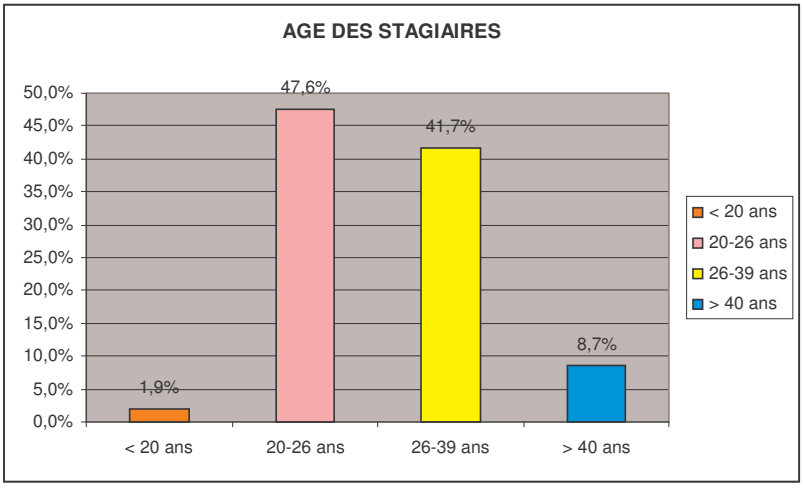

EXAMEN

322 contrats sont terminés au 31/12/2007. Seuls 148 contrats ont un taux de réussite à l'examen connu. Parmi ces derniers, 80% des stagiaires obtiennent leur diplôme.

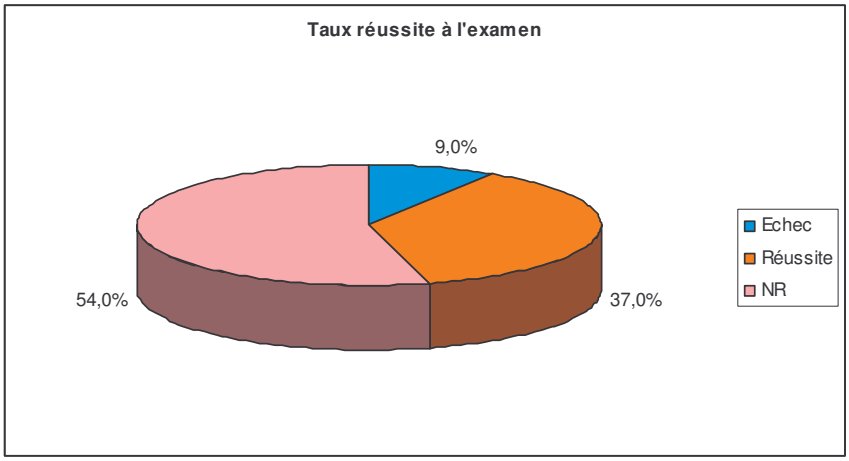

(Sur une base de 322 contrats)

Plus de la moitié des informations sur le devenir des stagiaires sont manquantes.
Plusieurs raisons à cela :

- certaines entreprises, malgré de multiples rappels, n'envoient pas les questionnaires prévus à cet effet.
- En outre, un certain nombre de diplômes non prioritaires ne sont pris en charge que sur une année. Les contrats sont administrativement clôturés par OPCALIA-OME, mais le contrat, juridiquement, court encore sur un an.

QUE DEVIENNENT LES STAGIAIRES A L'ISSUE DU CONTRAT ?

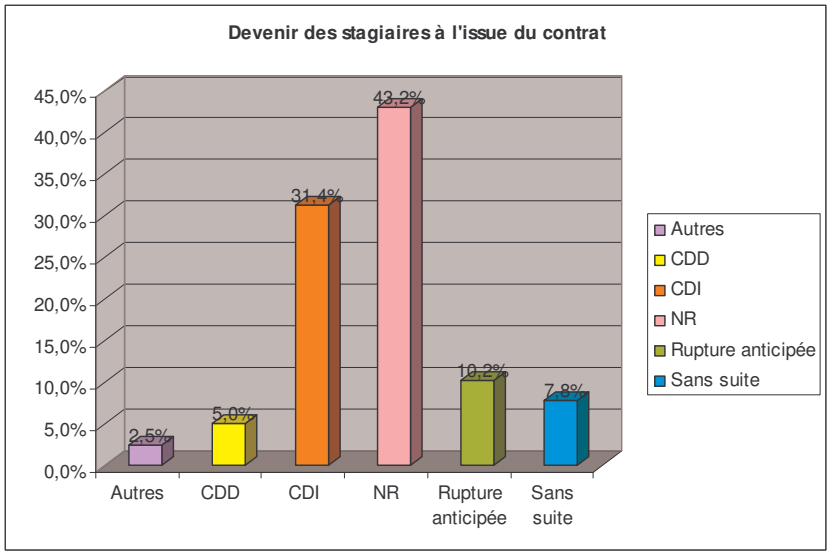

Analyse qui porte sur les 322 contrats terminées au 31/12/2007

Le taux de rupture sur les contrats, au 31/12/2007, est de 10.2%.
OPCALIA-OME dispose normalement de l'information contractuelle relative à une rupture éventuelle. La pratique montre que ce n'est pas toujours le cas. Ce taux est donc a minima.

La lecture du tableau suivant montre que les stagiaires sont majoritairement embauchés en CDI. Pour près de 70% d'entre eux, ils sont dans un processus d'emploi ou poursuivent leur formation.

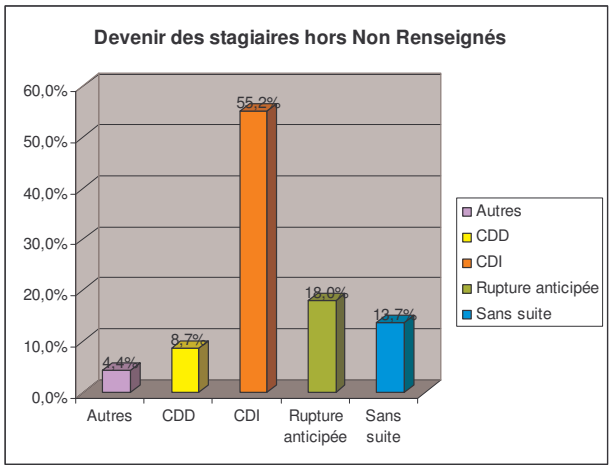

(Sur une base de 183 contrats)

CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION ENGAGES EN 2007

272 contrats de professionnalisation ont été engagés en 2007.
Le coût moyen du contrat est de **6 615 €.** Le coût moyen est en diminution forte par rapport à 2006, ce qui s'explique logiquement par la baisse du forfait de 25€ à 15€.

La durée moyenne de la formation est de 497 heures (510 heures entre 2005 et 2007)

L'âge moyen des stagiaires est de **26 ans** et 17% des stagiaires ont plus de 35 ans.
Pour ces derniers, la durée moyenne de formation est de 429 heures.

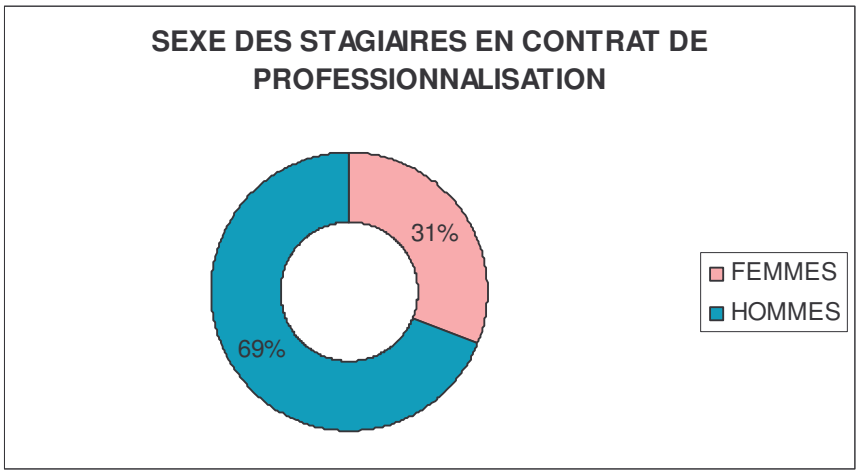

Les stagiaires sont majoritairement des hommes, ce qui parait conforme à la typologie de la branche. Cependant, comparativement aux périodes (7%) et DIF (16%), les femmes sont bien mieux représentées dans les contrats.

LES PERIODES DE PROFESSIONNALISATION

PERIODES DE PROFESSIONNALISATION EN 2007

690 stagiaires ont bénéficié d'une période de professionnalisation en 2007.

La durée moyenne d'une période est de **198 heures**, contre 154 heures en 2006, soit une augmentation de 28%.

Le nombre moyen de formation par stagiaire est de 2.

Le **coût moyen** de la période frise les **5000 €** (4 988 €). Pour rappel, ce coût était de 3 800 € en 2006.

A noter que depuis 2005, seuls **8 stagiaires issus d'entreprises de moins de 10 salariés** ont bénéficié d'une période de pro. La durée moyenne de ces dernières étant de 95 heures.

SEXE DES STAGIAIRES

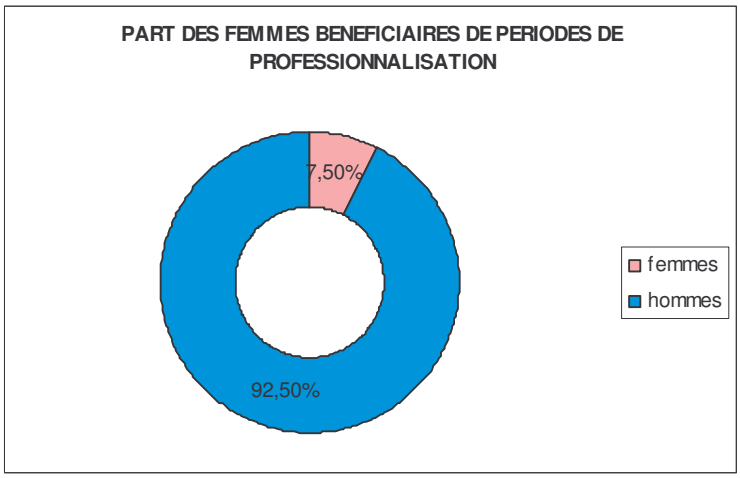

Les femmes sont très minoritairement bénéficiaires de ce dispositif.
L'explication est double : les métiers de la branche sont encore peu féminisés et la durée minimale des stages donne la priorité aux formations métiers plus qu'aux formations transverses.
Cette part est en substantielle diminution. Pour rappel, en 2007, cette part était de 13%.

AGE DES STAGIAIRES

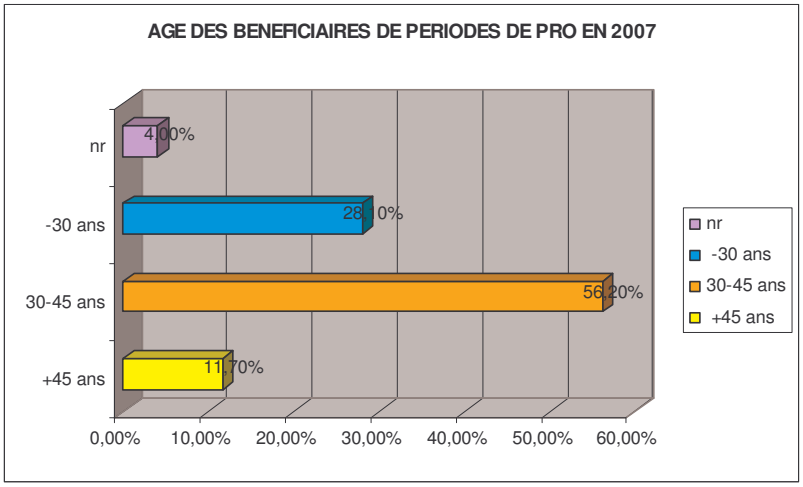

L'âge moyen des stagiaires est de 35 ans. Cette moyenne est en diminution (2006 : 37 ans)

La part des + de 45 ans est particulièrement importante : 11.7 %, soit 81 stagiaires.

CSP DES STAGIAIRES BENEFICIAIRES

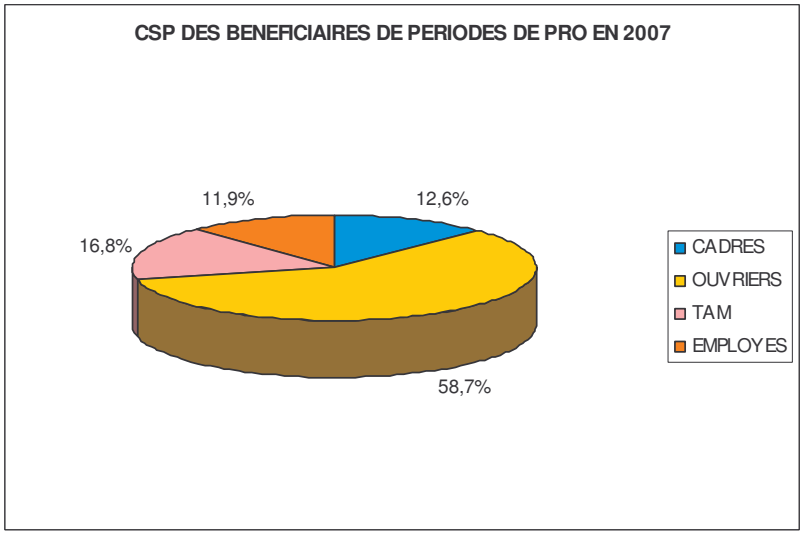

Plus des deux tiers des stagiaires bénéficiaires d'une période de professionnalisation en 2007 sont soit ouvriers, soit employés.

Typologies d'actions par CSP

EMPLOYES

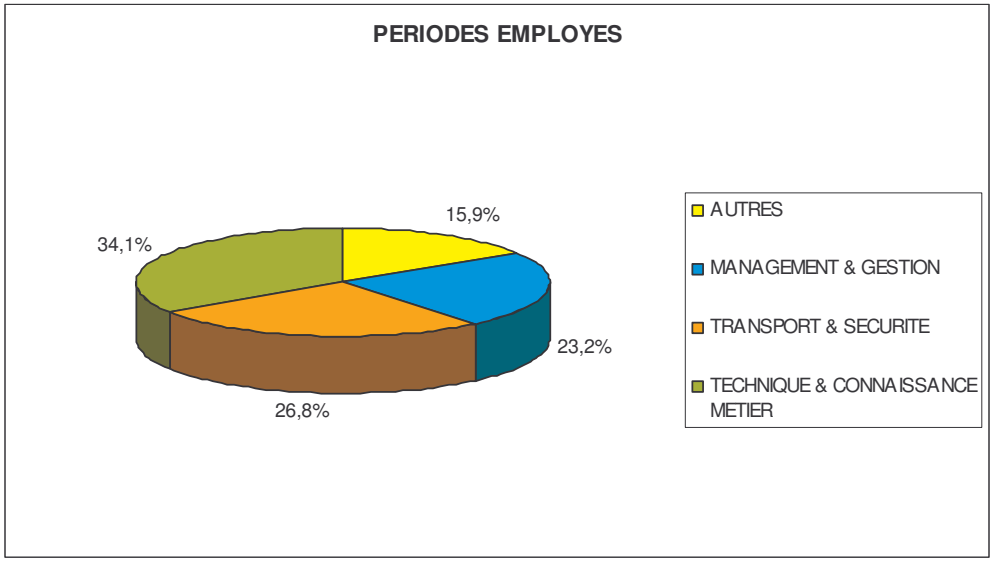

82 bénéficiaires d'une période dans cette CSP. La part des actions de formation est assez également répartie.
A noter une part de bénéficiaires de sexe féminin qui avoisine les 20%

OUVRIERS

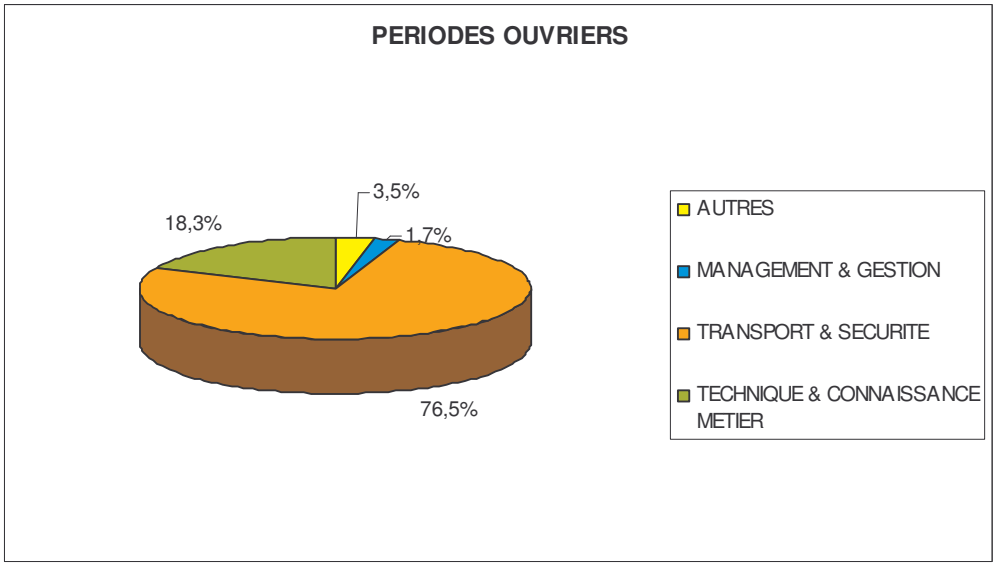

405 ouvriers ont bénéficié d'une période de pro en 2007. Plus de 94% des parcours sont des actions « métier » et se déroulent dans les domaines conduite et/ou sécurité.
La durée moyenne est de 230 heures pour cette CSP.

CADRES

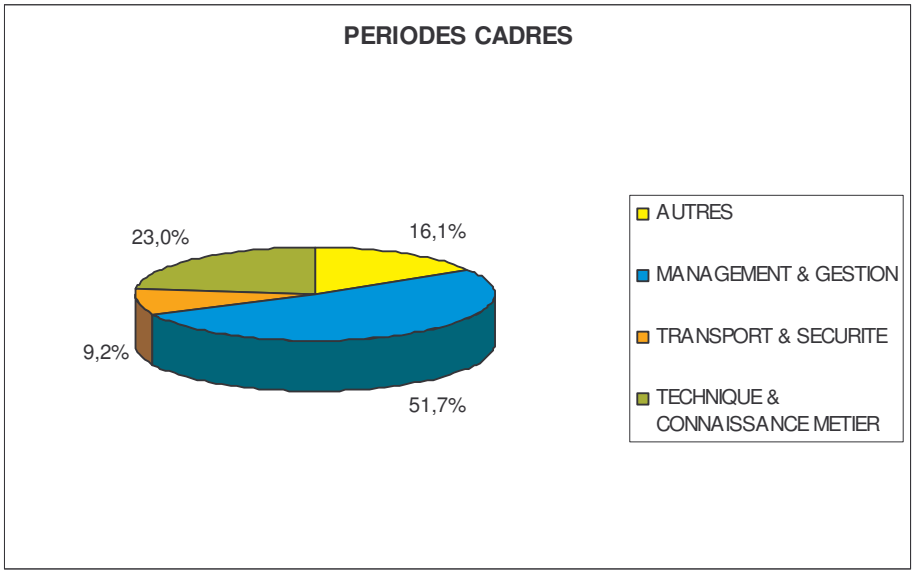

87 cadres ont bénéficié d'une période de pro en 2007. Pour plus de la moitié des actions, ce sont des thématiques liées au management ou à la gestion qui ont été privilégiées.
A noter cependant pour cette CSP que très souvent, les formations mêlent des thèmes variés allant de la sécurité, au management des hommes en passant par la gestion et la technique.
Les femmes représentent 21% des bénéficiaires.

Techniciens & Agents de maîtrise

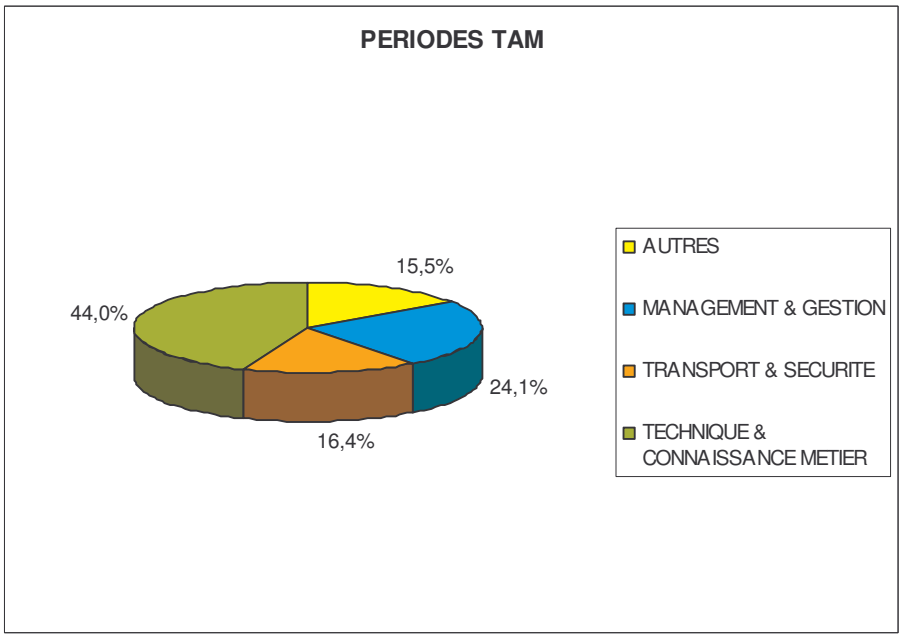

116 stagiaires ont bénéficié d'une période. A l'instar des employés, la typologie des actions est assez équilibrée.
La part purement technique est plus importante.
Les actions sont en moyenne plus courtes : 133 heures.
La part des femmes sensiblement plus élevée que la moyenne, 12%.

LE DIF

LE DIF en 2007

5% de l'enveloppe financière de la professionnalisation est consacrée au financement de DIF prioritaires. C'est la seule enveloppe de la professionnalisation qui n'a pas été entièrement consommée en 2007.

On comptabilise **240** bénéficiaires de DIF.

Depuis 2005, seuls **20 stagiaires d'entreprises de moins de 10 salariés** ont bénéficié du financement au titre du DIF Prioritaire.

La durée moyenne des actions est de **74.5 heures**. Il y a donc un co-investissement sur d'autres dispositifs, plan ou de professionnalisation.
Rappel, OPCALIA-OME prenait en charge en 2007 jusqu'à 60 heures de formation au titre du DIF prioritaire. Ce plafond s'élèvera à 80 heures en 2008.

SEXE ET AGE MOYEN

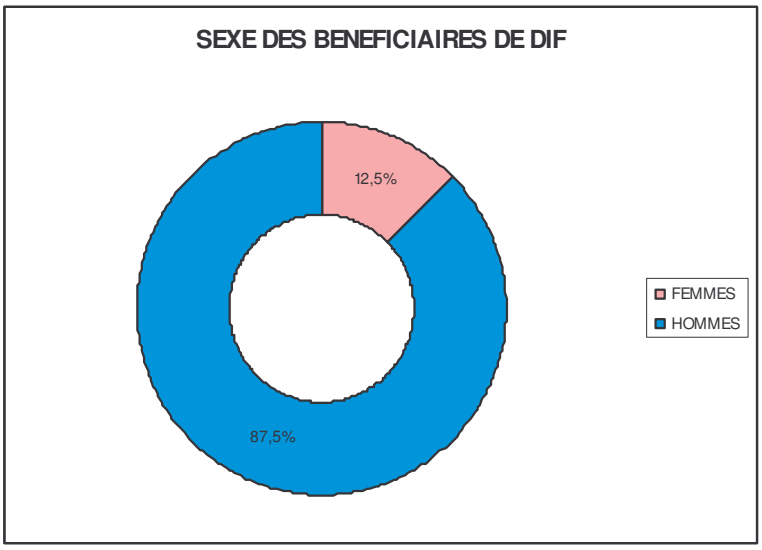

La part des femmes est de 5 points plus élevée que pour les bénéficiaires de périodes de professionnalisation.

L'âge moyen des bénéficiaires est de **40.4 ans**, soit 5 ans de plus que pour les bénéficiaires d'une période de professionnalisation.

Plus d'un tiers des stagiaires a **plus de 45 ans** (34.6%).

CSP

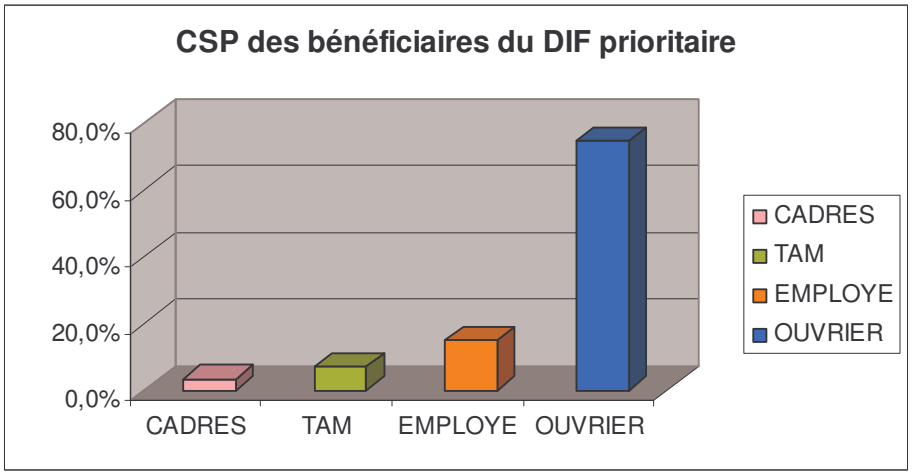

Les ouvriers sont très majoritairement bénéficiaires de DIF prioritaires.
A noter la part très faible des cadres dans ce dispositif : seuls 8 cadres ont eu une prise en charge au titre du DIF prioritaire.

TYPOLOGIES D'ACTIONS

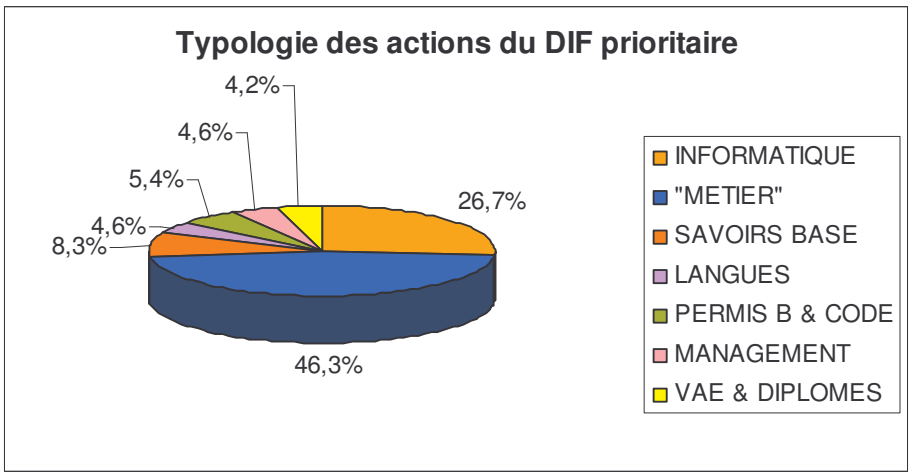

Quasiment la moitié des formations sont des formations « métiers » (CACES, permis poids lourd, FIMO…).
L'autre moitié sont des formations sont liées à des « projets individuels de vie » : permis B, informatique, langues, savoirs de base…

La typologie des bénéficiaires est cohérente par rapport aux priorités fixées par la branche. Au vu du faible taux d'utilisation de l'enveloppe depuis 2005, la branche pourrait assouplir ou élargir ses critères (publics féminins, employés…)

LE TUTORAT

LE TUTORAT

***Rappel** : le 0,5% mutualisé finance deux actions au titre du tutorat :*

- ***La formation tuteur** : 40 heures à 15€/heures maximum. Formation d'un futur tuteur de stagiaire en période ou contrat de professionnalisation.*
- ***L'aide à la fonction tutorale** : 230 €/mois pendant un maximum de 6 mois. Cette aide est une « prime » versée à l'entreprise qui permet de compenser le temps consacré par le tuteur au stagiaire en contrat ou période professionnalisation.*

1- FORMATIONS DE TUTEUR :

145 stagiaires ont suivi une formation de tuteur en 2007.
La durée moyenne des formations est de 14 heures.
5% des tuteurs formés sont des femmes.

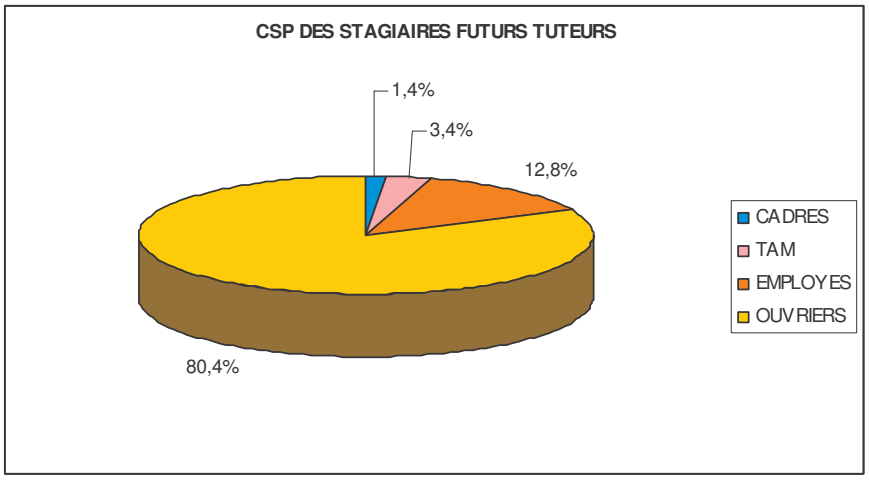

L'âge moyen des bénéficiaires est de 38.3 ans. On note la part importante des stagiaires de plus de 45 ans.

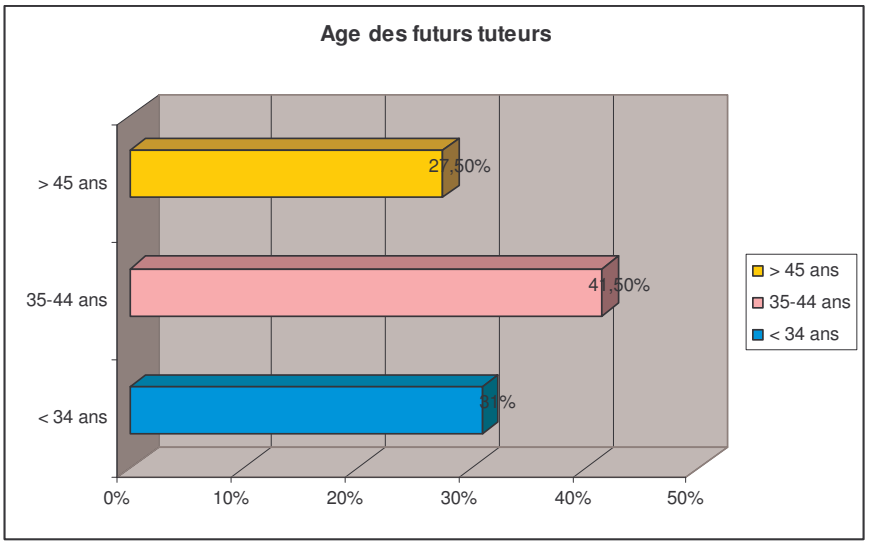

2- AIDE A LA FONCTION TUTORALE :

179 stagiaires ont été encadrés par un tuteur en 2007.
16.8% des tuteurs en 2007 sont des femmes.
Un tuteur peut prendre en charge plusieurs stagiaires, cependant, on constate que dans la majorité des cas, un tuteur accompagne un seul stagiaire :

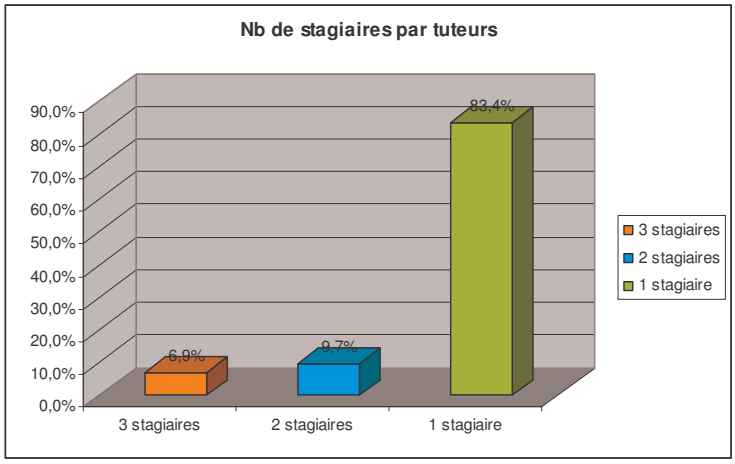

(Base : 145 tuteurs)

CSP des TUTEURS EN ACTIVITE
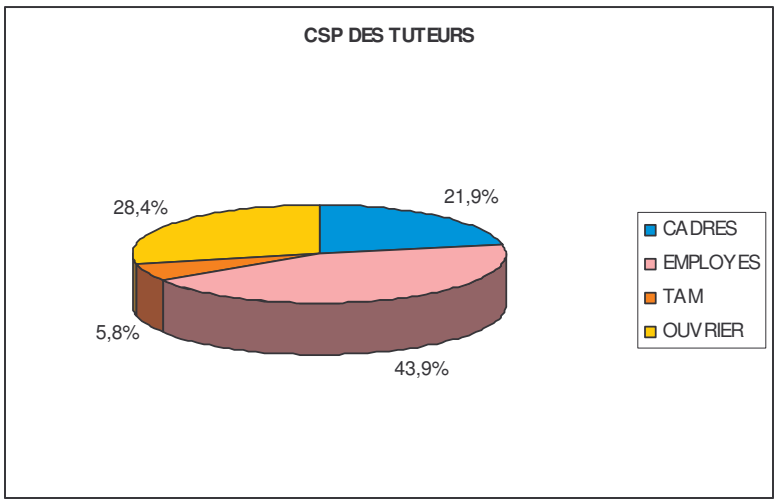
En rapprochant ce tableau avec celui des tuteurs en cours de formation, on peut se demander si les entreprises de la branche ne sont pas en train de modifier leurs pratiques à l'égard du tutorat.
En 2007, cette mission est moins fréquemment confiée aux ouvriers, cependant, ces derniers représentent 80% des stagiaires formés.